



Comité Départemental de Billard de l'Eure

Compte rendu de la réunion du comité directeur

Mercredi 27 mars 2024 à Evreux

Ouverture de séance à 18h25.

Sont présents :

Nicolas Bailly, Jean-Luc Arrivé, Jean-Claude Mary, Philippe Cajean, Phi Bang Hong, Pierre Vigne.

Invité : Philippe Lebourgeois, président LNB.

1 – Point Financier.

Le compte de résultat arrêté au 29/02/2024 fait apparaître un déficit de 211,67 €. On remarque une nouvelle dépense de 163,20 € qui n'avait pas lieu d'exister les années précédentes. Cette dernière est liée à l'organisation des stages jeunes de cette saison.

À noter qu'il y aura encore environ une centaine d'euros à dépenser pour les prochains arbitrages des finales départementales.

Le bilan arrêté à la même date est positif de 1257,02 €.

2 – Organisation du Pôle « Jeunes » et recherche de financements.

Le président fait remarquer que cette saison, 3 stages « Jeunes » ont été programmés. Deux ont déjà eu lieu, un à Louviers, l'autre à Bernay. Le troisième n'a pas pu avoir lieu comme prévu à Saint-Marcel mais le président essaiera de rechercher une nouvelle date d'ici les vacances d'été. Ces stages ont été appréciés par les jeunes, par les animateurs et les parents. Compte tenu des finances du CDBE, le président a retenu la prise en charge du repas des jeunes mais pas d'autres défraiements pour les animateurs et accompagnateurs avec leur accord à titre exceptionnel pour cette première.

À l'avenir, le président est d'accord pour réitérer ce type de stages au sein des clubs du CDBE ayant des jeunes et qui ont parmi leurs adhérents un animateur titulaire d'un DFI. (*Par exemple à Bernay avec un DFI ou un DFEC sur place, à Evreux avec un DFI sur place, à Saint-Marcel avec un DFI sur place, à Pacy-sur-Eure avec un DFI sur place à finaliser, à Louviers avec un DFI sur place à finaliser, etc.*) Les animateurs travaillant ainsi au sein de leur club n'auraient pas de défraiement de leur bénévolat. Seuls seraient pris en charge les repas et quelques défraiements kilométriques pour certains accompagnateurs qui le demanderaient, à condition de trouver d'autres financements possibles pour le CDBE.

Après discussion, il s'avère que plusieurs pistes seraient souhaitables comme :

Optimisation de l'organisation :

- Avoir au sein du CDBE un responsable « Pôle Jeunes de l'Eure » prenant en charge les organisations de tels stages et qui serait également l'interlocuteur privilégié de la ligue et des clubs de l'Eure concernés.
- Faire en sorte que chaque club de l'Eure ayant des jeunes puisse désigner un responsable « Pôle Jeunes de l'Eure » qui serait également l'interlocuteur privilégié du club.

Financements supplémentaires :

Le président de la ligue invité à cette réunion évoque ce qui sera mis en place au sein du CDB 76 qui vient d'être réactivé. Après discussion entre les membres présents, il est envisagé de mettre en place une saison de transition, de la façon suivante :

- La cotisation des clubs au CDBE passerait de 30,00€ à 50,00€ (*soit dans l'état actuel un en plus de 20,00€ x 7 clubs = 140,00€*),
- La ligue accepte de reverser au CDBE 1,00€ par adhérent (*soit à titre d'exemple pour cette saison, 252 adhérents x 1,00 € = 252,00 € en plus*).

Au total ce serait un en plus de 392,00 €, ce qui permettrait de couvrir les défraiements liés à ces stages.

Pour la saison prochaine (*saison de transition*), les clubs continueraient de payer directement leur cotisation club au CDBE. Pour les saisons suivantes il faudrait passer par le compte de la FFBillard et tout se ferait alors automatiquement à condition que toutes ces propositions soient validées à la prochaine A.G. du CDBE en septembre. Il serait alors trop tard pour passer par le compte de la FFBillard ce qui oblige la saison de transition comme évoquée précédemment.

De plus, il y aurait lieu de monter un projet « Pôle Jeunes de l'Eure » et faire une demande de subvention au département, voire à d'autres instances et notamment auprès de la FFBillard dans le cadre du PSF. (*Voir si le CDBE possède un numéro de Siret sinon le créer rapidement et voir pour créer un compte « Asso »*).

3 – Réflexion sur l'évolution des statuts.

La FFBillard a réécrit ses statuts et son règlement intérieur, sur demande du ministère de sports. Ces derniers ont été validés en 2023.

Il est demandé aux structures décentralisées (*ligues, comités, clubs*) de réécrire leurs mêmes documents pour être en adéquation avec ceux de la FFBillard et ce avant 2028 (*fin de la prochaine olympiade*).

Ceux de la ligue viennent d'être réédités, validés par le comité directeur de la LNB le 12 mars 2024 et envoyés à la FFBillard pour acceptation. Ces documents seront à valider par l'A.G. ordinaire de la LNB d'octobre 2024.

Les statuts du CDBE viennent d'être réécrits en ce sens par le secrétaire et proposés aux membres du comité directeur du CDBE.

Ce qui changerait fondamentalement :

- La nécessité d'avoir des féminines au sein des instances de gouvernance,
- La nécessité de demander aux candidats aux élections, de fournir un extrait de casier judiciaire vierge (*au titre de l'honorabilité des animateurs et dirigeants*),
- La désignation de délégués de club pour droit de vote aux A.G.,
- La répartition du nombre de voix des clubs, basée sur le nombre d'adhérents et non plus égale à une seule voix par club.
- Étoffer le nombre de membres au comité directeur,
- Etc.

Les statuts ainsi révisés pourront être soumis au vote d'une prochaine A.G.

4 – Organisation de l'A.G. du CDBE.

La prochaine A.G. se tiendra le **mercredi 11 septembre 2024 à Louviers**. Elle sera ordinaire dans un premier temps et électorale ensuite pour renouveler l'ensemble des 6 membres du comité directeur qui arriveront au bout de leur mandat. Ces derniers peuvent se présenter à nouveau comme candidats.

Un appel à candidature sera lancé environ 1 mois avant (*le 01/08/2024*) pour étoffer si possible le comité directeur (*des aides supplémentaires seraient les bienvenues parmi les adhérents des clubs du CDBE*).

8 – Questions diverses.

Arbitrage :

Prochainement, il va être fait appel aux différents arbitres de l'Eure pour les finales départementales de cette saison.

Il est rappelé que pour les finales de ligue, le club organisateur doit contacter le responsable « Arbitrage » de la ligue (*Gilbert Bauder*) quelques semaines avant la date fixée pour la désignation d'un arbitre de ligue.

Compétitions 2024/2025 :

Le président donne son accord pour prendre en charge la saison prochaine, l'organisation de compétitions « 4 Billes » dans l'Eure ainsi qu'un tournoi dédié aux féminines.

Le responsable sportif du CDBE gèrera ces compétitions en plus de celles existantes et se mettra d'accord avec la ligue et le CDB 76 pour arrêter des dates à fournir au responsable sportif de la ligue afin d'établir le calendrier 2024/2025 au plus tard début septembre.

Il serait souhaitable que les responsables sportifs des clubs gèrent également ces compétitions comme les autres disciplines.

Le responsable sportif du CDBE se mettra d'accord avec le responsable sportif de la LNB et les responsables des différentes disciplines pour adopter les modifications qui seront à venir pour la saison prochaine (*feuilles de convocation, abandon du serpent, etc.*). Une réunion est prévue en début mai à cet effet.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président clôt la séance à 19h45.

Le Président,

Le Secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bailly', with a long horizontal stroke extending to the right.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mary', with a long horizontal stroke extending to the right.

Nicolas Bailly

Jean-Claude Mary